

Siège social : Ville universitaire, nouvelle ville Ali Mendjeli, Constantine

18 JUIN 2025

Avis de Consultation N° 06/UC3SB/BE/2025

« Etude et suivi pour la réalisation des terrains de sports combinés (Matéco et Synthétique) à l'Université de Constantine 3 ».



Le Recteur de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, lance Une Consultation en vue d'assurer « **Etude et suivi pour la réalisation des terrains de sports combinés (Matéco et Synthétique) à l'Université de Constantine 3** ». La consultation objet du présent cahier des charges est assujettie à des exigences minimales. Ne Sont donc éligibles les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes en situation mise à jour vis-à-vis de l'ordre des architectes CNOA et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

✓ **Capacités techniques** : disposant des moyens humains, matériels et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains : disposant d'un minimum de personnel (équipe permanente) nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau composé de:

Un Chef de projet : architecte ayant une expérience égale ou supérieure à 05 ans minimum.

Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment de 02 ans d'expérience minimum.

Justifiés par des CV, copie des diplômes, et l'attestation d'affiliation délivrée par la CNAS datant de trois (03) mois au maximum, CASNOS.

Moyens matériels: disposer d'au moins d'un véhicule léger ou utilitaire, justifié par la carte grise et l'assurance en cours de validité.

Références professionnelles : Ayant déjà conçu étude et suivi, au moins un projet classé à la catégorie « A ». A justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages; pour des opérations de catégorie A ou plus réalisées durant les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).

✓ **Capacités professionnelles** :

Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

Pour les candidats en groupements : Un agrément de l'année en cours pour chaque membre de groupement. ; - Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

✓ **Capacités financières** : Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022 – 2023 -2024).

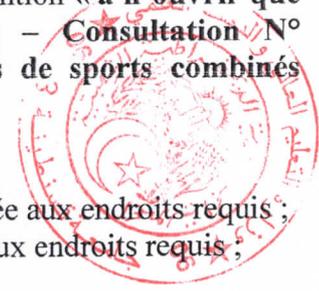
NB: - Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Les moyens humains ayant servi à la candidature ne sont pas pris en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le retrait du cahier des charges peut s'effectuer dès le premier (1^{er}) jour de l'affichage du placard publicitaire (sur support papier et/ou insertion dans le site Web de l'établissement), auprès du bureau des marchés de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du rectorat, sis à la ville universitaire, nouvelle ville Ali MENDJELI (Ex Ain El Bey), Constantine. Les opérateurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de deux mille dinars Algériens (2 000 DA) non remboursables. Le paiement est fait par versement à l'agence comptable de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER, contre remise d'un reçu de versement.

Le cahier des charges ne peut être retiré que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les opérateurs sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de retrait des cahiers des charges.

L'offre se compose de trois (3) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une quatrième (4^{ème}) enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Consultation N° 06/UC3SB/BE/2025** », « **Etude et suivi pour la réalisation des terrains de sports combinés (Matéco et Synthétique) à l'Université de Constantine 3** ».



Le dossier de candidature doit contenir

- La déclaration de candidature (**Annexe I**) remplie, datée, signée et cachetée aux endroits requis ;
- La déclaration de probité (**Annexe II**) remplie, datée, signée et cachetée aux endroits requis ;
- Les instructions aux soumissionnaires, signée et cachée ;
- Pour les candidats seuls : Copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité. Pour les candidats en groupements : Un agrément de l'année en cours pour chaque membre de groupement, protocole d'accord, reliant les membres du groupement.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la (les) personne (s) à engager ;
- Annexe VII : Délégation du pouvoir de signature, remplie, datée, et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire ;
- Annexe VIII : Déclaration du statut, remplie, datée, et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- L'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement ; l'extrait de rôle doit comporter la mention « non inscrit au fichier des fraudeurs » ;
- L'attestation de mise à jour CNAS ;
- L'attestation de mise à jour CASNOS ;
- Les références professionnelles (certificats de bonne exécution) classé à la catégorie « A » pour opération étude et suivi ; Seules les attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022 et 2023, 2024) signées par les maîtres de l'ouvrage sont acceptées ;
- Les bilans financiers des exercices 2022, 2023 et 2024, visés par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime réel. Excepté les entreprises de création nouvelle ;
- Les attestations d'activité (C20) des exercices 2022, 2023 et 2024, délivrées par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime forfaitaire. Excepté les entreprises de création nouvelle.
- Le relevé d'identité bancaire ;
- L'attestation de solvabilité bancaire.
- Annexe VI : fiche de visite du site, daté, signé et revêtu du cachet du soumissionnaire et service contractant.

NB : Toute pièce justifiant l'éligibilité est à fournir dans le dossier de candidature.

L'offre technique doit contenir :

- La déclaration à souscrire (Annexe III) remplie, datée, signée et cachetée ;
- L'offre technique proprement dite (CCAG, CPTC et CPS), renseignée, datée, signature et cachet aux endroits requis, et revêtue de la mention manuscrite « Lu et accepté » à la dernière page ;
- Un mémoire technique justificatif, rempli, daté, signé et revêtu du cachet du soumissionnaire ;
- L'engagement pour le délai d'exécution d'étude (Annexe V), rempli, daté, signé et cacheté ;
- Un engagement portant moyen humain à affecter au marché (Annexe IX) renseigné, daté et signé du lot concerné ;
- Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet ;
- Le planning prévisionnel d'exécution des prestations, décrivant l'organisation de l'équipe de la phase Etude à la phase Suivi ;
- Copie des Diplômes (architectes, techniciens), leurs CNAS ou CASNOS ;
- Prestations architecturales (les pièces graphiques et les pièces écrites) ;

L'offre financière doit contenir :

- La lettre de soumission (Annexe IV) remplie, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, daté, signé et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, daté, signé et cachetés ;
- La récapitulation générale remplie, datée, signée et cachetée ;

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à **dix (10)** jours par référence dès le premier (1^{er}) jour de l'affichage du placard publicitaire (sur support papier et/ou insertion dans le site Web de l'établissement),

La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours. La date et l'heure limites de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Ainsi, la date de dépôt des offres est fixée au²⁹ JUIN 2023.....de huit heures trente (08h30) à onze (11h00) heures dans la salle de réunion du vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation 3^{ème} étage du rectorat. L'offre ne peut être déposée que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les soumissionnaires sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du Rectorat, Toute autre forme, de transmission ou de remise des offres (hors bureau des marchés), ne sera acceptée et l'offre concernée ne sera pas prise en compte par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

 Le Recteur

